



**Le Grimpe Tremblay Dégaine  
a le plaisir de vous convier au**

**1<sup>er</sup> CONTEST D'ESCALADE  
ADO / ADULTE  
Le DIMANCHE 25 mars 2012  
de 11H00 à 18H00**

**FEMMES et HOMMES**

**A partir de 16 ans**

**Gymnase Toussaint Louverture**  
(Près de la caserne des pompiers)  
117 route des petits ponts  
**93290 Tremblay en France**  
RER B gare Vert-Galant



Cette compétition est ouverte aux licenciés FSGT et FFME  
répondant aux conditions du règlement.

Les inscriptions (5 Euros) seront closes à 11H30.  
*Grimpe en tête exclusivement !*

<http://www.grimpe-tremblay-degaine.fr/>

Il n'y aura pas de buvette, mais un moment convivial après les podiums.

Gymnase Toussaint Louverture, 117 route des Petits Ponts (après la caserne des pompiers)  
93290 Tremblay en France  
Renseignements : 06 72 08 14 79 (Jean-Marc)  
Grimpe.tremblay.degaine@gmail.com

# REGLEMENT CONTEST Tremblay en France du 25 mars 2012

1°) **La compétition s'adresse aux licenciés (hommes et femmes), de 16 ans et plus**, capables de grimper en tête et d'assurer en tête en toute sécurité.

Ils devront être munis de leur matériel (boudrier, descendeur et mousqueton)

2°) Les grimpeurs sont répartis en 3 catégories (hommes et femmes mélangés) de niveau équivalent, **afin de constituer des cordées homogènes.**

Précision : le niveau est considéré comme étant « enchaîné à vue ».

Niveau 1: de 4a à 5b

Niveau 2: de 5c à 6a

Niveau 3 : de 6b à...

Les grimpeurs sont regroupés par 2, de même catégorie et de clubs différents. Ils sont assureurs et grimpeurs à tour de rôle. **Ils ne sont pas obligés de grimper les mêmes voies.**

3°) Les voies valent toutes 100 points au départ. A la clôture de la compétition, la valeur des voies est divisée par le nombre de grimpeurs l'ayant enchaînée en tête.

**Précision** : une voie est enchaînée quand elle a été gravie sans repos sur corde, sans l'aide d'une dégaine ou d'une prise de couleur différente de celle de la voie. Le départ est effectif quand les deux pieds ont quitté le sol (après 2 essais). Il est obligatoire de mousquetonner toutes les dégaines.

Le score du compétiteur est l'addition de la valeur des voies qu'il a enchaînées en tête.

4°) Suivant le nombre d'inscrit et le déroulement du contest, les 6 premiers disputeront une finale « à vue » pour le classement définitif. Le classement en finale se fait suivant la plus haute prise touchée, tenue ou valorisée sur une nouvelle voie. En cas d'égalité, c'est le classement avant-finale qui les départagera. En cas de nouvelle égalité, le jury se réserve le choix d'une super finale ou de départager au temps de la finale.

6°) Le classement par club est établi de la façon suivante :

6 points pour le ou la 1<sup>ème</sup>

5 points pour le ou la 2<sup>ème</sup>

4 points pour le ou la 3<sup>ème</sup>

3 points pour le ou la 4<sup>ème</sup>

2 points pour le ou la 5<sup>ème</sup>

1 point pour le ou la 6<sup>ème</sup>

A quoi s'additionnent autant de points que de participants du club.

7°) Les inscriptions se font sur place de 11H00 à 11h30.

8°) L'inscription à la compétition implique l'acceptation du règlement. Un jury de 3 personnes désignées est souverain et délibère immédiatement en cas de litige. Le présent règlement sera affiché lors de la compétition.

Gymnase Toussaint Louverture, 117 route des Petits Ponts (après la caserne des pompiers)  
93290 Tremblay en France

Renseignements : 06 72 08 14 79 (Jean-Marc)

Grimpe.tremblay.degaine@gmail.com